

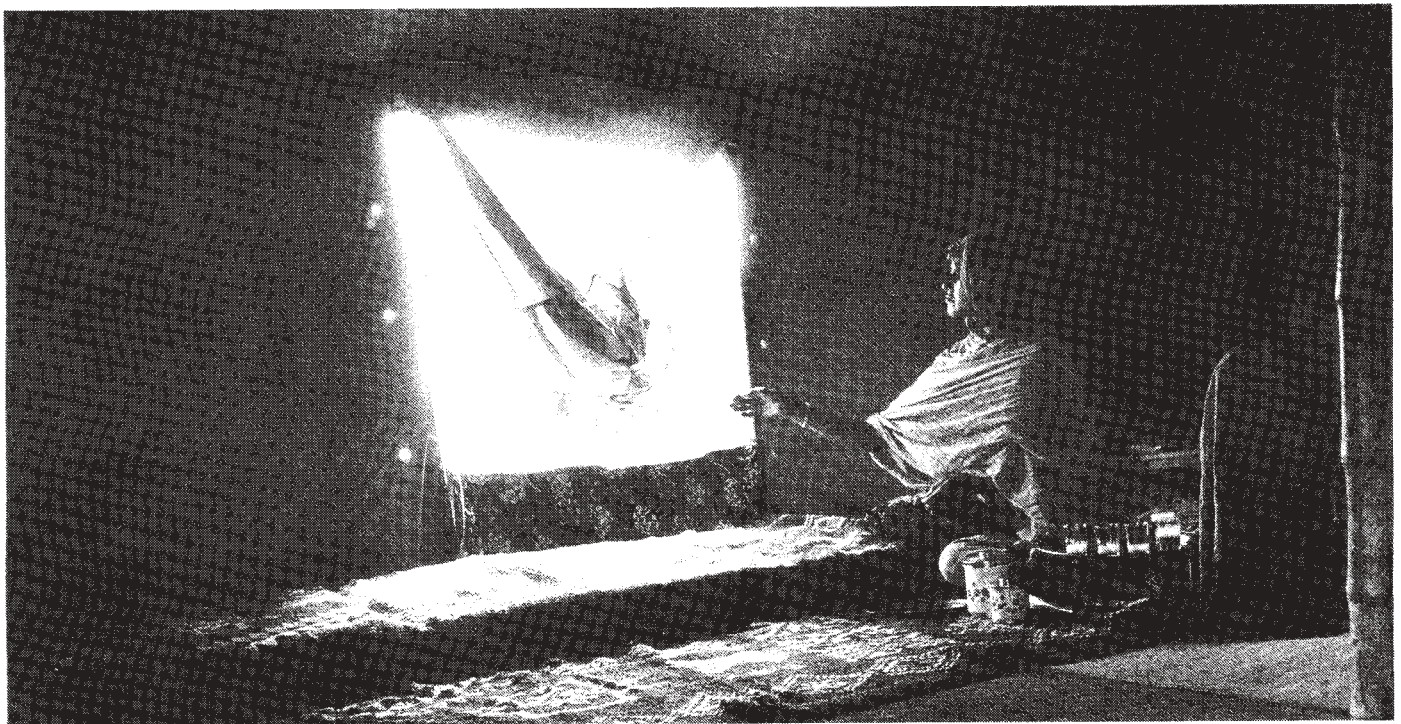
SAHARA INFO

Bulletin
de l'Association
des
Amis
de la République
Arabe
Sahraouie
Démocratique

Janvier - Mars 1993

Numéro 88 - 15F

Quel Référendum au Sahara Occidental ... ?



Alain Kaiser

Dans ce numéro :

- Nouvelles du Sahara** p. 2
- Rencontre : regards croisés pour
comprendre les campements**
Deux photographes, un journaliste p. 4 à 6
- DOSSIER : La formation de sahraouis
en France** p. 7 à 14

Lire aussi :

- Conférence de Vienne :
Résolution** p. 17
- Situation dans les zones occupées** p. 15
- Bilan de l'été 1992 :** p. 18-19

NOUVELLES DU SAHARA

24.08.92 : M. Bachir Mustapha Sayed qualifié de "violations très sérieuses" du plan de paix de l'ONU au Sahara Occidental, le calendrier électoral marocain, prévoyant la tenue d'un référendum au Maroc et dans les territoires occupés du Sahara.

02.09.92 : Le Conseil de Sécurité de l'ONU approuve le rapport intérimaire sur la situation au Sahara Occidental, entérinant le maintien de 370 personnes de la MINURSO.

04.09.92 : Au Maroc, le taux de participation est de 97,3 % et le nombre de oui au référendum constitutionnel est de 99,9 % !

08.09.92 : Suite aux dizaines de violations du cessez-le-feu par le Maroc depuis un an, le Front Polisario envisage de reprendre le combat pour libérer les territoires occupés par le Maroc.

15.09.92 : Le Front Polisario proteste "très énergiquement" auprès de l'ONU contre "la décision prise par le Maroc réorganisant le territoire marocain et y incluant le Sahara Occidental". Cette décision "préjuge des résultats du référendum d'autodétermination" devant être organisé par l'ONU.

24.09.92 : Le colonel Van Baelen de Belgique est nommé commandant des forces de la MINURSO en remplacement du général péruvien L. Urban dont le mandat expire le 30.09.92.

24-30.09.92 : Des manifestations importantes demandant le déblocage du plan de paix de l'ONU ont lieu dans le sud du Maroc près de Goulimine à Assa. Selon le Front Polisario, la répression marocaine fait 10 morts et des dizaines de blessés. Le Maroc reconnaît qu'il y a de nombreux blessés.

04.10.92 : Le Front Polisario menace de reprendre la lutte armée contre le Maroc si celui-ci "refuse l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental".

07.10.92 : Des manifestations demandant "le droit à l'autodétermination, la libération des prisonniers politiques et la levée de l'état de siège" se déroulent à Smara et à El Aioun.. Suite à celles-ci, de très nombreuses arrestations ont lieu selon le Front Polisario, le Maroc reconnaît l'existence d'incidents.

08.10.92 : Les USA réaffirment leur engagement pour "résoudre le statut du Sahara Occidental à travers un référendum d'autodétermination".

14.10.92 : Le HCR décide d'allouer la somme de 20 millions de francs d'aide aux réfugiés sahraouis.

14.10.92 : M. Yakoub Khan retarde de deux mois la remise de son rapport sur la question des critères d'identification du corps électoral pour le référendum au Sahara Occidental et poursuit les pourparlers avec les parties concernées, se rendant au Maroc et dans les camps de réfugiés sahraouis où il est reçu par M. Abdelaziz. M. Y. Khan décide d'ouvrir une enquête sur les incidents qui se sont déroulés à Smara.

15.10.92 : Le secrétaire général du Front Polisario exprime sa déception devant la lenteur du processus référendaire et du plan de paix de l'ONU.

17.10.92 : Lors de nouvelles manifestations, de jeunes sahraouis s'opposent à la police marocaine à El Aioun au Sahara Occidental. Des manifestations se dérouleront aussi les 22 et 23 Octobre. Plusieurs dizaines de personnes sont arrêtées et torturées.

20.10.92 : 19 jeunes sahraouis fuyant la répression de la police marocaine se réfugient au siège de la MINURSO à Smara. Le colonel français qui commande le secteur refuse de leur accorder l'asile.

21.10.92 : Une filiale d'EDF (France) la SOFRATOME poursuit des études de site au Maroc en vue de la construction d'une centrale nucléaire. Le site retenu est celui de Sidi Boulebra entre Agadir et Marrakech.

27.10.92 : Le parti socialiste suisse réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'application du plan de paix de l'ONU au Sahara Occidental.

28.10.92 : Dans une résolution sur la libération des détenus sahraouis au Sahara Occidental, le parlement européen condamne les actions violentes de la police et de l'armée marocaines lors des récentes manifestations au Sahara Occidental.

29.10.92 : Le parlement espagnol ratifie le traité de coopération avec le Maroc. Les nombreux opposants au traité affirment que l'Espagne "valide les obstacles mis en place par le Maroc pour empêcher le plan de paix de l'ONU au Sahara Occidental".

03.11.92 : M. Bérégovoy Premier ministre français effectue un voyage de deux jours au Maroc.

04.11.92 : Amnesty International est très préoccupé par le maintien en détention prolongée de détenus originaires du Sahara Occidental. Plus de 100 sahraouis ayant été arrêtés entre Septembre 91 et Août 92 pour des motifs politiques.

05.11.92 : M. C. Cheysson, député au parlement européen effectue une visite en Algérie et déclare qu "il faut aider l'économie de l'Algérie".

12.11.92 : A Nouakchott en Mauritanie, en présence des chefs d'état de Tunisie, d'Algérie et de Mauritanie ainsi que des représentants du roi Hassan II et du Colonel Khadafi, se tient le 5ème sommet de l'UMA.

15.11.92 : A Vienne en Autriche, s'achève la 18ème conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui, ayant réuni plus de 120 délégués de 15 pays dont des députés de Suède, Suisse, Belgique et d'Allemagne. Cette conférence a été inaugurée par le président du parlement autrichien et a condamné la politique onusienne dans l'application du

plan de paix au Sahara Occidental. L'importante délégation sahraouie était conduite par deux ministres de la RASD : Messieurs B. Mustapha Sayed et S. Ould Salek.

16.11.92 : A Vienne (Autriche), M. B. Mustapha Sayed déclare que "la France est le pays (du Conseil de Sécurité), le plus attaché à la modification apportée par M. Perez de Cuellar au plan de paix de l'ONU" (modifications des listes électorales demandées par le Maroc). "La France tente de présenter le Maroc comme un rempart et cherche à affaiblir l'Algérie" a ajouté le ministre sahraoui.

16.11.92 : M. Strauss Kahn, ministre français de l'industrie effectue un voyage au Maroc.

21.11.92 : Une fondation pour la démocratie au Maroc est fondée en Espagne regroupant des personnalités politiques, des avocats, des syndicalistes d'Espagne et du Maroc.

28.11.92 : Le président Mohamed Abdelaziz lors de son voyage en Grande-Bretagne est reçu par la commission des relations extérieures du parlement et déclare qu "il revient aux Nations-Unies de faire comprendre au Maroc qu'il doit respecter le plan de paix" ajoutant que "tout le monde est en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, mais personne n'a fait de ce droit une priorité".

30.11.92 : Depuis plusieurs mois, des contrats portant sur l'achat par le Maroc d'hélicoptères, de munitions et de 30 Mirages 2000 sont discutés en France.

01.12.92 : Sous la présidence de M. Yakoub Khan, représentant spécial de l'ONU pour le Sahara Occidental, une réunion de notables sahraouis provenant pour moitié des territoires sous contrôle marocain et pour moitié des territoires libérés, n'a pu avoir lieu à Genève au siège de l'ONU, le Maroc multipliant les obstacles en vue de faire échouer cette mission de concertation.

02.12.92 : M. A. Juppé, secrétaire général du RPR (France) rencontre à Alger le Premier ministre et le Ministre de l'intérieur algérien.

22.12.92 : Le roi Hassan II reçoit M. J. Chirac, président du RPR (France) à Fès.

23.12.92 : La CEE et le Maroc signent un accord de pêche.

24.12.92 : Les élections législatives marocaines qui devaient se tenir cet automne sont reportées au mois d'Avril 93.

28.12.92 : M. Boutros Ghali déclare que le référendum d'autodétermination au Sahara Occidental pourrait avoir lieu dans les prochains mois.

09.01.93 : Après plusieurs reports, M. Dumas, Ministre des Affaires Etrangères français effectue un voyage en Algérie

P. RICHE.

Un événement d'une très grande importance est survenu le 22 Décembre dernier. En effet, le Secrétaire Général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, s'adressant au Président du Conseil de Sécurité, lui a indiqué qu'il avait l'intention de soumettre au Conseil, durant la deuxième quinzaine de Janvier 1993, un projet d'organisation du référendum, prévu par le plan de paix de son prédécesseur.

Dans la situation actuelle, alors que les deux parties ne sont pas d'accord, notamment sur la composition du corps électoral et que la force de l'ONU la "MINURSO" n'est pas véritablement déployée sur le territoire du Sahara Occidental, nous avons les plus grandes craintes pour ce référendum, dont dépend le sort définitif de la population sahraouie.

Le Secrétaire Général de l'ONU a accepté les transferts massifs de populations marocaines vers le Sahara Occidental, sans élever de protestation.

Il n'a pas, non plus, effectué de mise en garde au Maroc, à la suite des nombreuses violations constatées du cessez-le-feu.

L'ONU n'a rien fait pour tenter de briser l'intransigeance marocaine, et, à même toléré, l'organisation d'élections par le Maroc, dans le territoire occupé du Sahara Occidental.

La question qui se pose est donc celle de savoir si l'ONU amènera, enfin, le roi du Maroc à respecter les engagements pris, lors de l'élaboration du plan de paix.

A défaut, le référendum, en admettant qu'il ait lieu, serait sans portée et ne pourrait être reconnu par la Communauté internationale.

Une solution pacifique n'est possible, qu'au prix de concessions. Le Front Polisario en a déjà fait de nombreuses, et, notamment sur la composition du corps électoral.

Par contre, le Maroc refuse toujours la moindre ouverture, et, en dernier lieu, alors qu'une réunion des chefs de tribus devait avoir lieu à Genève, a empêché la tenue de cette réunion, en substituant à certains chefs de tribus des hommes à sa solde.

Il affirme même que les dernières élections qui ont eu lieu au Maroc, constituent la justification de l'établissement d'une province marocaine au Sahara Occidental.

Un référendum loyal doit se dérouler au grand jour, sous le regard permanent de l'opinion publique internationale, sans limite pour les observateurs étrangers, à qui l'accès du territoire doit être ouvert.

Le corps électoral est celui qui résulte du recensement effectué par l'autorité espagnole, avec quelques modifications sur lesquelles le Front Polisario a déjà, d'ailleurs, donné son accord.

Bien sûr, la MINURSO devra être déployée sur l'ensemble du territoire du Sahara Occidental, afin d'exercer un contrôle strict sur le déroulement des élections. En l'absence de ces garanties, le Conseil de Sécurité ne pourra pas accéder à la mise en place d'un véritable référendum.

Notre association invite tous les Amis de la Paix, tous ceux qui s'honorent de soutenir la juste cause du Front Polisario, à intervenir auprès de notre gouvernement pour qu'il cesse de se contenter de paroles apaisantes, tout en soutenant, concrètement, la politique coloniale du royaume du Maroc.

Les concessions à celui-ci doivent cesser devant le respect du plan de paix convenu en 1988. Si les responsables de l'ONU se ressaisissent enfin pour que l'accord de 1988 fasse la loi des parties, alors un espoir de paix resurgira en 1993. Nous entendons participer de toutes nos forces, et faire participer tous nos amis à cette grande tâche, qui ne pourra que servir utilement les relations de tous ordres, que la France entretient au Maghreb.



F. JACOB
Président de l'Association des Amis de la RASD.



A. Kaiser

SAHRAOUIIS

états d'exil

LE LIVRE

Chassée du Sahara occidental et réfugiée en Algérie, dans les camps de la Hammada de Tindouf, la société sahraouie, depuis 1976, y construit son exil. C'est ce versant civil d'une lutte de libération qu'Alain Kaiser a voulu fixer dans son livre: les plis et les drapés d'un désert habité, l'omniprésence des mères et la furtivité des pères, les registres familiaux de l'émotion, l'étrange circulation des subsistances en l'absence de monnaie, les bricolages de l'enfance, les gestes captivants qui gravent une culture dans les mémoires... Une vie différente et digne.

- 1 exemplaire 220 F et 27 F de frais d'envoi
- 5 exemplaires 1000 F et 90 F de frais d'envoi
- 10 exemplaires 1900 F et 180 F de frais d'envoi

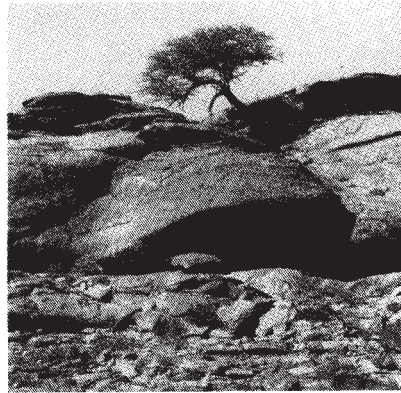
Adresser votre commande accompagnée d'un chèque à l'ordre d'Alphacom, à :

Alphacom, 10, rue Schiller, 67 000 Strasbourg



A. Kaiser

133 photos en noir et blanc
prises entre 1979 et 1992
143 pages
2200 exemplaires



Le photographe Alain Suszczinski rentre des campements de Tindouf et des territoires libérés. L'exil en Algérie, la lutte au quotidien des femmes et des hommes, la nostalgie du pays envahi sont les thèmes abordés dans ce reportage. Une expo sera disponible en mai.



Alain Suszczinski
43 28 80 43 Le MANS

UN ETAT EN EXIL

En marge de la guerre des sables qui oppose le Maroc au Front Polisario depuis 1975, le Peuple Sahraoui vit réfugié hors de ses frontières. Plus de 100 000 personnes campent près de Tindouf, dans le désert algérien, dans l'attente d'un hypothétique retour.

Salama a du mal à cacher son émotion ; au récit qu'il fait de sa récente escapade dans les "territoires libérés", il a les larmes aux yeux. Ce jeune sahraoui de 25 ans s'est rendu fin septembre à Tifariti, son village natal, qu'il a quitté en 1976, alors qu'il n'était qu'un enfant. Et même s'il a eu du mal à reconnaître les lieux où il a grandi, à l'époque de la colonisation espagnole - le village a été bombardé depuis par l'aviation marocaine -, il sait que c'est un privilège pour lui d'avoir pu revoir sa terre d'origine. ./..

Situation transitoire

La population sahraouie, pour sa part, fait preuve d'une grande capacité de mobilisation. "Les Sahraouis sont des réfugiés actifs, entrepreneurs, reconnaît un responsable du HCR. Ce sont des gens qui ne se contentent pas de consommer, mais qui produisent. Vous leur donnez un kilo de farine et ils vous font trois pains, alors que d'autres le laisseraient pourrir". Cette volonté se traduit par l'exploitation de jardins maraîchers où poussent fruits et légumes. Cette manne obtenue grâce à l'irrigation représente un premier pas vers l'autosuffisance. D'autre part, des troupeaux de chèvres et de chameaux sont élevés pour fournir les campements en viande. Sans compter une exploitation avicole de 75 000 poules ...

Les Sahraouis éduquent donc leurs enfants, produisent et construisent. Mais jamais la population ne perd de vue l'aspect transitoire de la situation. Après 17 années d'exil, les familles vivent toujours sous la tente, refusant de s'installer dans du "dur", ce qui pourrait être interprété comme un signe de renoncement.

La force de cette organisation

réside dans l'administration centralisée, exercée par le gouvernement de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), fondée en 1976 par le Polisario. Et les résultats semblent probants. La vie en collectivité de plus de 100 000 âmes (165 000 selon le Polisario) se fait apparemment sans heurt. Un comité chargé de la justice, sous la présidence du *cadi*, est constitué au niveau de chaque *daïra*. Mais son rôle est plus de gérer l'Etat-Civil que de trancher les litiges de droit commun ; les crimes et délits sont pratiquement inexistantes dans les campements. En effet, les familles qui vivent de l'aide internationale ont toutes un niveau de vie sensiblement similaire et la monnaie (dinar algérien) ne circule quasiment pas. Enfin, la situation de guerre et les conditions de vie exceptionnelles qui en résultent ont conduit les Sahraouis à demeurer extrêmement solidaires, solidarité traditionnelle chez les peuples nomades. Cette organisation sociale répond donc, au moins partiellement, aux déséquilibres occasionnés par la guerre.

des femmes responsables

"L'Ecole des Femmes"

La population adulte des camps est à 90 % féminine, les hommes se trouvent au front. Il en résulte une prise en charge de la société par les femmes qui, mis à part au gouvernement, sont présentes à presque tous les niveaux de l'administration. Elles sont majoritaires au sein des conseils de *daïras* et l'une d'entre elles a même été nommée "*walli*" (préfet), responsable d'un camp. La "libération" de la femme n'est donc pas un vain mot. Une campagne d'alphabétisation a été organisée pour les femmes adultes qui, ayant vécu la colonisation espagnole, n'avaient pas accès à l'enseignement.

On pourrait penser que cette émancipation due à la guerre ne perdurera pas lorsque les Sahraouis auront retrouvé un Etat et une po-

pulation stable. Certains pays islamiques ont vu leurs femmes participer à des révolutions puis retourner à une condition plus traditionnelle une fois la victoire obtenue. Mais la femme sahraouie a toujours été assez libre. Issue d'une société nomade, elle avait souvent la charge du campement durant de longues périodes, lorsque le chef de famille partait avec son troupeau à la recherche de pâturages. La colonisation espagnole, en sédentarisant les Sahraouis avait relégué la femme au rôle de ménagère.

Mais la guerre menée par le Polisario lui a redonné une place essentielle et cette évolution semble désormais irréversible. D'autant que, même si la République sahraouie proclame l'Islam comme religion officielle, le sunnisme reste pratiqué de façon très libre par les Sahraouis. "Les musulmans des régions voisines du Sahara occidental reprochent notamment aux habitants de ce territoire l'excès de liberté des femmes, le non-respect de l'ordre héréditaire malékite, le non-accomplissement des ablutions rituelles, etc..."

Société islamique mais nullement islamiste. Le Polisario entretient même un certain culte révolutionnaire laïc, relayé par des "organisations de masse" telles que l'Union des Femmes Sahraouies (UFS). Il entretient le souvenir de ses martyrs, et principalement du premier d'entre eux, El Ouali Sayed, fondateur du Polisario mort au combat. Il soigne les symboles, comme celui de Mohamed Abdel Aziz, président de la République, participant, avec la population des camps, à la construction d'une école ou d'un hôpital.

Le Polisario doit veiller avec une acuité particulière à préserver son unité, surtout après la trahison de Ibrahim Hakim, ambassadeur de la RASD à Alger, passé à Rabat au mois d'août. Mais face à cette défection hautement symbolique, le Polisario rétorque que "200 désertions en 17 ans de guerre, c'est peu".

Un conflit oublié

Cette guerre post-coloniale qui

focalisa l'attention de la communauté internationale dans les années 70 semble maintenant éludée dans les chancelleries. Le conflit sahraoui gêne ... à commencer par les Etats européens soucieux de préserver leurs échanges commerciaux avec le royaume chérifien. On se souvient de la tentative avortée de Danielle Mitterrand de se rendre à Tindouf. Alors le conflit du Sahara occidental tombe peu à peu aux oubliettes. Tout comme les soldats marocains du camp Abraham Serfaty.

Le 14 Mai 1989, à la demande du gouvernement italien et du CICR, le Polisario annonçait la libération de 200 prisonniers de l'armée marocaine. Ce geste destiné à accélérer le processus de paix fut refusé par Rabat qui prétexta que la solution passait par un règlement global. Deux prisonniers libérés sont morts depuis. Les 198 autres, dont certains sont détenus depuis 1976,

Le processus référendaire dans l'impasse

attendent toujours de pouvoir rentrer chez eux. Juridiquement libres, ils sont eux-mêmes "réfugiés chez les réfugiés". Une situation ubuesque à laquelle rien ne permet d'espérer un règlement rapide.

Le processus référendaire est aujourd'hui dans une impasse, l'espoir du printemps 92 est maintenant retombé à Tindouf. Mais si les Sahraouis n'attendent plus grand chose du cessez-le-feu en vigueur depuis septembre 91, ils ne baissent pas les bras pour autant. Pour Mohamed Sidati, ministre de l'Information de la RASD, "le recours à la guerre ne sera pas indéfiniment exclu" ; opinion qui semble assez répandue dans les campements. Alors que l'ONU réclame un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental depuis 1966, les Sahraouis attendent toujours la fin de l'exil.

Alors que l'année 1992 s'achève, sans que le peuple sahraoui ait pu, ainsi que le prévoyait le plan de paix, choisir librement son destin, nous avons souhaité consacrer le dossier du Sahara Info de Janvier 1993 aux actions de formation organisées en France.

Choix fonctionnel : un état des lieux, une première coordination des informations devenait indispensable et la meilleure façon de développer d'autres projets.

Choix d'amitié : nous souhaitons saluer ici tout le travail fait depuis quatre années par les équipes locales de Loire-Atlantique, du Mans, d'Albi etc et la très grande disponibilité de chacun.

Choix politique : ce dossier veut manifester dans un contexte très difficile - conflit très long, espoirs dans un règlement pour le moment déçus - de la maturité d'un peuple à participer à la construction de sa société, de la responsabilité de ses dirigeants à édifier un état.

QUE RETENIR DE CES QUATRE ANNEES ?

Les premières formations, dans le domaine de la puériculture, ont été assurées par des ONG comme Enfants Réfugiés du Monde qui ont apporté au sein de structures toutes neuves leur savoir-faire et leur exigence éducative pour l'éducation et l'éveil du tout petit. Aujourd'hui, leur réflexion progresse pour la mise au point de dispositifs de formation plus pertinents.

D'autres formateurs comme les enseignantes de l'IUFM du Mans, les formatrices FRANCAS et CARITAS-Algérie, engagées dans un travail auprès des jardinières d'enfants (classes maternelles), contribuent à cette réflexion et essaient au fil des stages d'élaborer des modèles de formation mieux adaptés, suivant des questions comme durée des stages, alternance des formations en France et dans les campements, publics concernés, mise au point d'outils pédagogiques de formation, rapports avec les formateurs sahraouis et les cadres enseignants, coordination avec les autres formations mises en oeuvre en Europe (Autriche, Italie...).

Deux séminaires tenus dans les campements en mars 1990 et mars 1992 ont permis de bien cerner toutes ces questions et nous ont fait mesurer l'importance que les responsables de la RASD leur accordaient.

Cette coopération - formation qui s'alimente aux meilleures compétences professionnelles - n'est possible qu'au sein d'un fort enracinement militant, réunissant élus, fonctionnaires professionnels de la santé et de l'éducation, hommes et femmes de bonne volonté, tous engagés dans une vraie histoire avec les sahraouis.

Ainsi à Albi où la ville, l'hôpital et le comité, ont démarré cette année une première expérience en formation administrative, à Rezé autour du Centre de soins et de l'hôpital de Nantes, trois personnes ont suivi plusieurs cursus. Au Havre c'est à l'IUT que se forme un stagiaire sahraoui en électronique. Le service jeunesse de la commune de Villejuif avait entrepris il y a quelques années un ambitieux programme...

L'exemple du Mans qui se déploie sur la durée est important. Les dix années de jumelage (82.92) accompagné d'une présence associative forte, ont créé une reconnaissance locale du problème sahraoui et fa-

vorisé une bonne compréhension des institutions de la RASD, rendant presque "naturel" l'engagement d'institutions aussi prestigieuses qu'une école normale (devenue depuis institut universitaire de formation des maîtres), bien appuyée par l'inspection académique et que l'Université du Maine.

Des rapports clairement identifiés avec les autorités de la RASD sont l'autre condition indispensable au bon fonctionnement de cette coopération-formation. Si tout n'est pas toujours simple, si certains obstacles semblent insurmontables - acheminement du matériel, ajustement des calendriers et des programmes, difficultés de communication, passeports - l'essentiel est toujours tenu. Clarté et rigueur des objectifs définis par l'état sahraoui, cohésion sociale et participation forte des stagiaires à leur formation.

Dès les premières années qui ont suivi la proclamation de la RASD (Février 1976), les autorités sahraouies ont privilégié la formation de leurs cadres à l'étranger, plutôt que l'appui intensif de coopérants. Dans les principaux domaines de la vie sociale, santé, éducation et des secteurs productifs, des programmes ont été établis, cadres de référence et de travail, adoptés, critiqués et repris ; des structures mises en place aux réussites sans doute diverses, mais qui ont permis aux différents acteurs engagés de travailler, de développer des expériences. Progressivement, et avec beaucoup de pragmatisme, pour progresser plus rapidement dans tel domaine (petite enfance par exemple), régler de graves problèmes de santé publique, améliorer la vie quotidienne des campements, enrichir l'alimentation (programmes avicoles), les autorités de la RASD ont sollicité des aides et partenariat étranger, s'inscrivant dans des programmes où les sahraouis restent maîtres de leurs choix.

Il n'est pas possible d'achever ce court chapeau d'introduction sans insister sur la qualité de la grande majorité des stagiaires sahraouis en formation. Très rapidement adaptés aux contraintes de la vie urbaine, très souvent passionnés des formations proposées, ils sont là dans leur grande majorité pour eux-mêmes certes, mais aussi pour le développement et le bien de leur peuple. C'est sans doute grâce à ces valeurs qu'ils emportent l'adhésion.

REZE

Développer la coopération santé

L'amitié des Rezéens avec les sahraouis ne date pas d'hier. En 1986, Jacques FLOCH, député maire de Rezé, se rendait déjà en mission parlementaire dans les camps de Tindouf. Depuis plus de dix ans maintenant, la ville accueille des enfants sahraouis dans ses colonies de vacances.

Aussi, quand en 1991 l'Association des Amis de la RASD propose aux responsables de la municipalité de prendre en charge un programme de formation sanitaire, ces derniers répondent "banco" sans hésiter. En mars 1992, une mission se rend donc dans les camps de Tindouf pour visiter les dispensaires et évaluer les besoins de la population. Sur place, un accord de coopération sanitaire est conclu. Deux mois plus tard, Emma Essalmou, médecin, Nicole Massouda, sage-femme, et Nakh Cheikh, infirmier, arrivent en France pour un séjour de deux mois et demi au centre social des Trois moulins et au CHU de Nantes. Au programme pour Emma : stage au service d'orthopédie, de radiologie et au Centre de soins à domicile. Nakh est accueilli au Centre de soins des brûlés, dans le service de pneumologie et d'endocrinologie et Nicole à la maternité, au service de néonatalogie et au Centre de soins à domicile.

"Cette formation poursuivait deux objectifs explique Daniel PERROCHEAU, éducateur santé au centre social des Trois moulins. Dans un premier temps, faire découvrir aux stagiaires les potentialités des technologies médicales de pointe : péridurale, échographie, radiologie, utilisation de stylos à insuline... Techniques qu'ils pourront mettre en place, une fois de retour dans leur pays. Nous voulions, d'autre part, leur enseigner un savoir faire simple, immédiatement transposable dans les campements. Deux exemples : même si l'insuline fait défaut dans les campements, certains diabétiques pourraient voir leur état amélioré par une meilleure éducation alimentaire. Pour les brûlés d'autre part, quelques règles d'hygiène simples, comme l'utilisation d'eau et de savon, pourrait permettre, en l'absence de crèmes anti-septiques, de soulager durablement les malades".

Pour l'année 1993, la ville de Rezé envisage de former des techniciens en radiologie. La municipalité a également pris des contacts avec l'association Médecins du Monde afin de créer un atelier de montage de lunettes dans les campements et former des techniciens pour le gérer.



A. Suszczinski

ALBI

Jumelage santé

Monsieur BIGOT : premier adjoint au Maire de la ville d'Albi

La cause sahraouie ne peut pas laisser indifférent des personnes humanistes, éprises de liberté. Notre municipalité, d'autre part, a toujours suivi de très près l'évolution de la situation au Sahara occidental. Nous recevons chaque été des enfants sahraouis et, en 1988, nous avons lancé, en collaboration avec l'association France Libertés, une grande opération en faveur des enfants sahraouis. Elle avait pour nom "un livre, un cahier, un crayon". Cette même année, nous avons jumelé notre ville avec la daïra d'Oum Dreïga et Michel CASTEL, maire d'Albi, s'est rendu à deux reprises dans les campements. Mais si nous entretenons des rapports privilégiés avec cette commune, nous nous sentons jumelés avec l'ensemble du peuple sahraoui et nous ne manquons jamais une occasion de témoigner du juste combat du Front Polisario et d'alerter l'opinion publique sur le diktat du roi du Maroc. En matière de formation, après cette première expérience, nous sommes tout à fait prêts à recommencer et nous essayerons toujours, dans la mesure de nos moyens, de répondre favorablement aux demandes.

Claudette NOUAILLAC Association tarnaise des amis de la RASD

En décembre 1989, nous avons conclu une charte de jumelage entre Albi et la daïra d'Oum Dreïga lors d'une délégation conduite par Monsieur CASTEL maire d'Albi. En janvier 1990, nous avons créé à Albi un petit comité qui dépend des amis de la RASD. Nous travaillons étroitement avec la mairie sur des projets tels que les accueils d'enfants. En 1991, nous avons décidé d'élargir notre aide aux sahraouis en envoyant une mission au Sahara pour étudier la situation sanitaire dans les campements. conduite par le Docteur Falgueiras. Il s'agissait de tisser les premiers liens d'une coopération future. C'est en mai 92 que nous avons accueilli pour la première fois deux stagiaires, Routa et Raïs. A leur arrivée, nous ne savions pas quels étaient réellement leurs besoins, leurs attentes. Après un premier entretien, il s'est avéré qu'ils étaient particulièrement intéressés par une formation à la gestion informatique d'un service hospitalier. Ils ont donc été pris en charge par Monsieur Plazanet, directeur de l'hôpital d'Albi, qui les a dirigé pendant deux mois et demi dans de nombreux services.

ARGENTEUIL
avec l'AFASPA

- Formation d'avril à juin 1990 de deux enseignants, Selmi et Labat au BAFA. Plusieurs centres de loisirs les ont accueillis, ils ont participé à l'encadrement d'une classe-découverte.

- Formation en juin 1991 à la prise de vue et au montage vidéo avec l'association ABS d'Argenteuil, de Selmi, qui a beaucoup travaillé avec la société de production ISKRA à la réalisation du beau film "Goulili, Dis-moi ma soeur".

Mahmoud Dellal, stagiaire en électronique

Grâce à l'aide internationale, nous commençons à recevoir du matériel informatique que nous utilisons pour la gestion sanitaire et administrative, et surtout pour faciliter le travail du comité de préparation du référendum. Les ordinateurs nous permettent par exemple d'établir un recensement fiable de la population sahraouie. C'est pourquoi chez nous, les jeunes essayent de se former à ces nouvelles techniques, désormais indispensables. Nous possédons malheureusement encore peu d'ordinateurs. Nous rencontrons également beaucoup de problèmes pour assurer leur maintenance. Dans les campements, j'étais électricien, avec une spécialisation en électronique acquise en Algérie. Ce qui m'a permis de donner également des cours à l'école du 12 octobre. Comme je parle le français, j'ai été sélectionné pour suivre, pendant un an, un stage de technicien supérieur spécialisé dans les systèmes de microprocesseur à l'IUT du Havre. Grâce au comité de soutien, je vais pouvoir perfectionner mes connaissances. C'est difficile c'est vrai mais je suis très motivé par cette formation

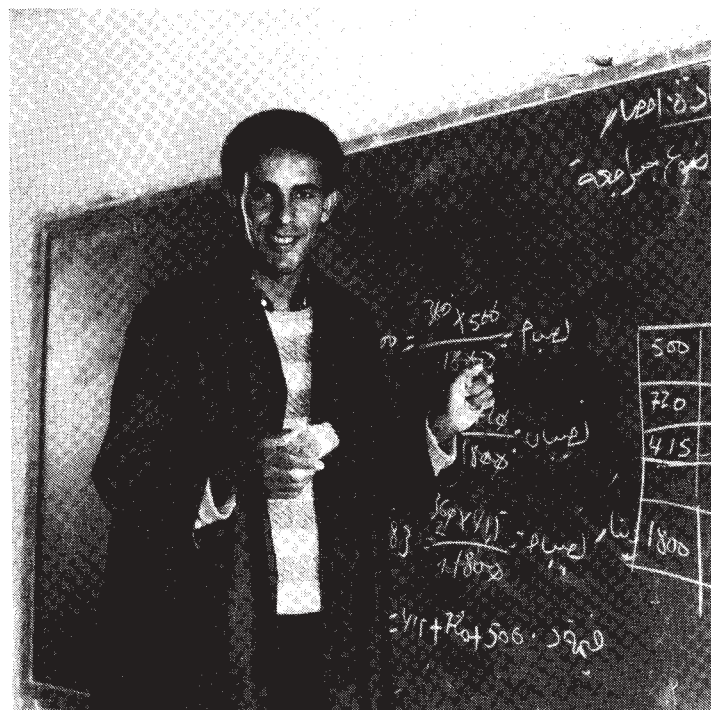
LE HAVRE

"Une formation pour le peuple sahraoui"

Serge CHARDON, responsable du service enfant de la mairie du Havre

Nous accueillons des enfants sahraouis depuis plusieurs années maintenant. Grâce à ces rendez-vous annuels, une dynamique s'est créée dans la ville. En 1989, Mireille GARCIA, maire adjointe, et moi-même, sommes allés visiter les camps de réfugiés. Sur place, devant l'ampleur des problèmes, nous nous sommes rendus compte qu'il fallait aller bien au-delà du simple accueil d'enfants et développer plus avant la solidarité. Nous avons donc mené une évaluation concrète à Laguerra (nom d'un port de pêche du Sahara occidental). Les responsables de cette daïra nous ont fait part de leurs difficultés et de leurs besoins. La commune manquait en particulier d'un camion citerne pour acheminer l'eau dans la daïra. A notre retour, nous avons mis en place un comité de soutien composé de plusieurs associations havraises*. Ensemble, nous avons lancé la campagne "un camion pour le peuple sahraoui". Pour collecter de l'argent, nous avons organisé des manifestations : concerts, vente de camions pour enfants... Dix huit mois plus tard, enfin, nous avons pu livrer le camion officiellement à Laguerra. Cette fois encore, nous nous sommes dits qu'il ne fallait pas s'arrêter là et que nous devions mettre en oeuvre des actions de fond. C'est pourquoi le comité de soutien a décidé de se tourner vers la formation. Mahmoud Dellal est arrivé chez nous en octobre 1992 pour suivre un enseignement en électronique à l'Université du Havre. Nous attendons une infirmière stagiaire pour le mois de Janvier 1993. Grâce à l'aide de Médecins du Monde, elle sera reçue à l'hôpital général du Havre et à l'école infirmière.

* Les membres du comité de soutien : AFASPA, Secours Catholique, l'ARAC, FNDIRP, CGT, Foyer havrais des oeuvres laïques, Frères de Hommes, mairie du Havre, Smatch pour tous, FSGT, la CIMADE, Enfance et Partage Haute-Normandie, Mouvement de la Paix, Ligue des droits de l'homme, Médecins du Monde.



A. Suszczynski

**Extraits du bilan de stage
effectué par 6 personnes
sahraouies
dans les crèches municipales
de la ville du Mans
du 3 au 28 juin 1991**

**Bilan
Francine BRULE
le 12 Août 1991**

Objectifs exprimés par les stagiaires

- Approfondir leurs connaissances
- Acquérir une expérience auprès des jeunes enfants
- Quelle relation peut-on établir avec les jeunes enfants ? Comment ?
- Comment une auxiliaire propose les activités ?
- Quel est le rôle de l'assistante maternelle ?
- Quels jeux et jouets peut-on proposer en fonction des différents âges ?
- Participer à une activité "marionnettes"
- Observer l'aménagement des locaux, leur décoration
- Pouvoir comparer entre ce qui se passe en France et en RASD.

Bilan par rapport au vécu en crèche

En crèche familiale les stagiaires, Khnata, Amma, Khadijettou et Khadija ont établi des liens très forts avec les assistantes maternelles. Elles ont découvert ainsi notre façon de vivre et l'accueil en milieu familial.

Les assistantes maternelles ont été impressionnées par leur facilité d'adaptation. Elles ont découvert d'autres moyens de communiquer que celui des mots : le corps (les gestes, l'expression du visage, le toucher), le graphisme.

Les assistantes maternelles se sont aperçues que les moyens étaient très riches, elles ont fait le lien avec ce qu'elles vivent avec les enfants.

Les stagiaires étaient très actives chez les assistantes maternelles - "faisaient tout à notre place !" (Préparation des repas, donner le repas, le change, le coucher...).

Vacances et Formation

Reçues au Centre International de MELAN par les Guides de France, deux institutrices sahraouies en formation au Mans ont suivi un stage d'une dizaine de jours correspondant à leur cursus de préparation au BAFA.

Enfants Réfugiés du Monde

Des crèches en plein désert?

L'éducation préscolaire dans la société sahraouie se trouve au carrefour de plusieurs confluences. Comme dans la plupart des sociétés traditionnelles, l'éducation du tout petit se fait à la maison. Naissance, premiers mois étant contrôlés par les femmes âgées et expérimentées porteuses du modèle éducatif principal.

Au Sahara, la colonisation, mais surtout la guerre et l'exil ont accéléré le recul des modèles traditionnels d'éducation et favorisé la mise en place de nouvelles formes éducatives (ouverture des crèches en 1981 dans la plupart des institutions où les femmes sont nombreuses).

Dans ce cadre, ERM, mène depuis 1988 une action de formation pour les femmes qui travaillent dans les crèches (enfants 0 -3 ans) à la demande de la direction de la puériculture du ministère de l'enseignement sahraoui.

Nous donnons d'une part une formation de base à des puéricultrices disposant d'une bonne expérience professionnelle mais au niveau scolaire faible et d'autre part nous formons des cadres sahraouis chargés d'assurer la coordination et la supervision des crèches au niveau des Willayas (provinces).

Le deuxième volet de cette mission se déroule en France. Nous y organisons des stages de perfectionnement pour les puéricultrices ayant déjà reçu une formation dans les camps, et destinés à les placer dans une situation professionnelle réelle.

Nous étudions actuellement avec le ministère sahraoui la mise en place d'une classe de puériculture dans les camps encadrée par des professeurs sahraouis ERM se situant comme conseiller pédagogique.

Notre présence dans les campements nous a rendus attentifs aux questions de nutrition. En effet l'alimentation infantile traditionnelle est coupée de ses ressources depuis l'exil et l'allaitement maternel perturbé par la santé et l'anémie des mères.

A partir de ce constat, nous avons organisé une première session de formation en nutrition à Oran (Algérie) où participaient neuf cadres sahraouis. Cette première étape devrait déboucher sur un appui logistique et une formation de nutrition permettant une supervision sahraouie de la population vulnérable.

En conclusion, nous pouvons dire que l'autonomie, la prise de conscience et la motivation de la population sahraouie est réelle dans l'éducation préscolaire et que notre suivi à l'avenir sera plus tourné vers les cadres.

Programmes

- 1989, 1990 : 3 cycles de formation école du 27 février (4 semaines)
- 1991, 1992 : cycles de formation à El Aïoun, Aoussert, Amara.
- 1992 : formation à la nutrition (Oran).
- 1989, 90, 91 : stages de formation en France.

Perspectives

- février mars 1993 : stage de 2 mois en France pour 3 puéricultrices.
- Formation dans les campements, mise en place d'une classe de puéricultrice, édition de livres de dessins d'enfants, sur la nutrition en arabe.

FRANCAS

La pédagogie par le jeu

La ville de Saint Nazaire accueillait déjà, depuis quelques années, des enfants sahraouis dans des colonies de vacances encadrées par les Francas(*). En 1990, Anne JOHNSON, formatrice de l'association Caritas Algérie a souhaité trouver de nouveaux partenaires pour compléter ses actions de formation en direction des enseignantes sahraouies. La démarche de pédagogie par le jeu des Francas pouvait être tout à fait complémentaire de cette action éducative. Je suis donc partie pour la première fois à Smara en 1991. Devant moi, trois semaines pour former des éducatrices de jardins d'enfants. J'avais pour mission de faire comprendre aux femmes sahraouies l'importance du jeu dans le développement de l'enfant. Quand je suis arrivée dans les camps, j'ai bien compris que pour les sahraouis, les priorités étaient ailleurs. L'essentiel pour eux est de s'en sortir, de survivre. C'est pourquoi, chaque enfant a déjà une fonction très précise dans la communauté. L'école, selon ce même souci d'efficacité, sert à acquérir des connaissances immédiates. Lecture, calcul, langue. La notion de jeu, en revanche, et le rôle qu'il peut jouer dans les apprentissages a été mal compris. Il nous a donc semblé utile de lui redonner toute sa dimension.

J'ai donc expliqué à mes stagiaires que j'étais venue pour jouer avec elles, que j'étais une joueuse professionnelle. Cela les a fait beaucoup rire, puis, peu à peu, elles ont compris à quel point le jeu était nécessaire à l'évolution de l'enfant, non seulement pour fixer l'acquisition des connaissances classiques : mathématiques, vocabulaire, mais surtout pour développer les réflexes, la motricité, l'éveil des sens.

(* *Mouvement d'éducation populaire à vocation laïque créé à la Libération.*)

Suite à l'intervention d'Anne Marie dans les camps de Tindouf et à la demande de l'Association des Amis de la RASD, les Francas ont décidé de mettre au point un outil pédagogique pour permettre aux institutrices sahraouies de transmettre plus facilement leurs connaissances à d'autres éducatrices. C'est pourquoi, Marylène DURET, formatrice et correspondante régionale petite enfance, a élaboré un dossier didactique expliquant le rôle du jeu dans la vie de l'enfant, accompagné d'un fichier thématique de



49 jeux bilingues classés en fonction des objectifs et des qualités qu'ils requièrent. Développement de la motricité, maîtrise du corps, apprentissage... Ce sont Zohra et Falla, les deux jeunes stagiaires à l'IUFM du Mans, qui ont assuré la traduction des textes en arabe et surtout adapté les histoires. Le jeu du "filet du pêcheur" est devenu "le filet pour attraper les chèvres" et "le voleur de pomme" s'est tout naturellement transformé en "voleur de datte". En octobre dernier, Marylène s'est rendue, avec le fichier finalisé, dans les campements pour tester sa cohérence avec 12 stagiaires de Smara.

Programmes :

1991 : Session de formation de trois semaines à Smara

Avril 1992 : Session de formation de trois semaines à Aoussert

Juillet 1992 : Accueil de deux stagiaires sahraouies (Falla et Zohra) dans un centre de loisirs de Saint Nazaire. Séjour sanctionné par le Brevet d'Aptitude à la Formation et à l'Animation (BAFA).

Octobre 1992 : Test d'un fichier jeux à Smara.

En projet :

Février 1993 : Accueil à Saint Nazaire de deux stagiaires sahraouies pour un stage de perfectionnement au Brevet d'Aptitude à la Formation et à l'Animation.

Avril 1993 : Session de formation dans la wilaya de Kakhla.

Octobre 1993 : Formation d'un groupe d'éducatrices à l'école du 27 Février.

Rencontre avec
A.M. LUSTIERE
Directrice de
Centre de Loisirs

LE MANS : Intérêt de l'institution

Rencontre avec
D. BOUCHEZ
Directeur
de l'Institut
Universitaire de
Formation
des Maîtres
Le MANS

Sahara Info : Quelles sont les raisons qui ont conduit la Direction de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres à s'engager dans la formation de stagiaires sahraouis ?

Nous devons notre engagement à l'Association des Amis de la RASD et à Régine VILLEMONT qui cherchaient des partenaires pour l'aider dans leur tâche. Elle a su nous convaincre du bien fondé de cette cause et c'est pourquoi nous avons reçu au Mans pour la première fois, en 1990, 4 enseignantes sahraouies pour un stage de six semaines. Après cette première expérience, il nous est apparu qu'il fallait développer plus avant notre action. C'est pourquoi nous avons décidé, depuis deux ans maintenant, de recevoir des stagiaires sahraouies à l'Institut pour des durées beaucoup plus longues.

Sahara Info : Vous avez séjourné en octobre 1992 dans les camps de réfugiés de Tindouf. Quelles ont été vos premières impressions ?

Ce qui frappe, dans un premier temps, c'est l'extrême dénuement dans lequel vit le peuple sahraoui. On n'imagine pas, non plus, avant de se rendre dans les willayas, que les femmes et les enfants sont si nombreux à vivre sur cette terre si inhospitalière, coincée entre le Maroc et la Mauritanie. Dans cette micro société, sans échanges économiques, le Front Polisario

a fait beaucoup pour donner un but à la population. Il a mis en place un système de prise en charge des familles mais en gardant toujours à l'esprit la volonté de responsabiliser tous les habitants, bien au-delà des seuls cadres.

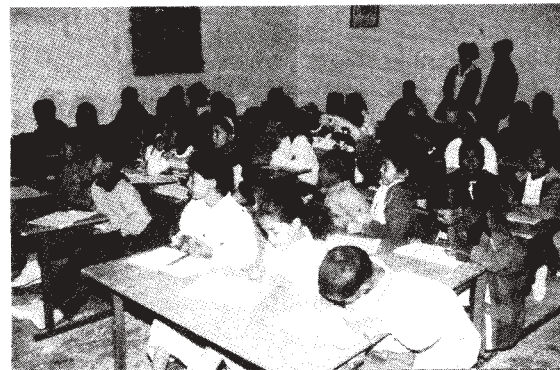
Sahara Info : Et dans le domaine de l'éducation ?

J'ai été reçu très chaleureusement par M. Mohamed Khalil, ministre de l'Ensei-

gnement et par le responsable de la formation. Ce qui m'a semblé clair, c'est la volonté affichée et réelle des responsables du Polisario de développer la formation de la jeunesse, aussi bien dans des disciplines classiques que techniques : dactylo, mécanique, électricité. L'enjeu est décisif, former les cadres de demain. Il reste cependant beaucoup à faire pour que cet encadrement devienne véritablement opérationnel.

Sahara Info : Quels sont vos projets pour les années à venir ?

Nous allons bientôt dre-



D. Bouchez

ser un bilan de nos premières actions. Si comme je le crois, il s'avère que nos choix ont été pertinents, nous continuerons. Il ne faut quand même pas être dupe. Envoyer deux institutrices dans les campements dix jours par an, c'est tout à fait dérisoire par rapport à l'ampleur des problèmes. Nous allons donc continuer à développer d'autres actions, en insistant, en particulier, sur la formation des formateurs pour démultiplier notre impact. Le cadre maintenant existe, il ne nous reste qu'à le développer.

Sahara Info : Pourquoi avoir choisi d'accueillir des stagiaires dans le secteur de la petite enfance ?

Tout simplement parce que

PEDAGOGIE

Sortir du modèle

Rencontre avec Régine TOURNAT et Annie CARRE, maîtres formateurs à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres des Pays de Loire, Centre du Mans.

Quand Monsieur BOUCHEZ, Directeur de l'IUFM nous a proposé de prendre en charge la formation de deux stagiaires sahraouies, nous avons dit oui tout de suite. C'était pour nous un test merveilleux. Notre expérience pédagogique, au service depuis des années de jeunes français, pouvait-elle s'adapter facilement à une autre culture ? En 1990, nous avons donc reçu au Mans 4 stagiaires sahraouies pour leur faire découvrir, durant six semaines, l'organisation de l'école maternelle. Les sahraouies ont été sensibles à notre conception de l'accueil de la petite enfance et elles ont ressenti le besoin d'approfondir cette formation. C'est pourquoi, en 1991, nous avons accueilli deux enseignantes sahraouies, Falla et Zohra en auditrices libres à l'IUFM pour un an. Nous avons décidé de poursuivre leur formation sur l'année scolaire 92-93. Cette année, elles ont été rejointes par Nouara, une jeune femme qui a déjà derrière elle une solide expérience d'enseignante, et par Khadijetu. Elles rentreront chez elles, et seront chargées de former d'autres cadres de l'enseignement.

Pour avancer rapidement, il nous fallait comprendre le système scolaire sahraoui, c'est pourquoi nous nous sommes rendus dans les campements en 1991 et 1992. Si dans les willayas la prise en charge collective des enfants fonctionne bien, les institutrices en revanche, possèdent peu de notions concernant la pédagogie et le développement du jeune enfant. On a constaté que dans les classes, les enfants sont plutôt passifs, parce qu'ils ne sont pas assez stimulés par les institutrices, qui utilisent plutôt la pédagogie du modèle : l'adulte montre à la classe et les enfants se contentent de répéter.

Ce que nous essayons de développer depuis 1991, aussi bien dans les stages au Mans que dans les campements, c'est une pédagogie qui favorise le tâtonnement, l'activité réelle des enfants et l'expérimentation. Nous essayons d'abord de faire vivre ces situations de découverte aux institutrices pour qu'elles en comprennent l'intérêt, qu'elles s'approprient ce type de démarche et soient capables de les mettre en oeuvre avec leurs élèves. Ainsi, dans le cas de l'initiation aux mathématiques, nous avons proposé aux éducatrices du matériel pédagogique, comme les dominos, des blocs logiques et inventé avec elles des situations pour exploiter ce matériel. Nous avons également eu l'occasion d'expérimenter dans une classe en faisant jouer les enfants avec du matériel mathématique. Enfin, nous nous sommes rendu compte que l'on pouvait aborder les mêmes notions avec du matériel simple comme des cailloux et du bois.

Programmes :

1990 : 4 stagiaires en formation de 6 semaines à l'École Normale du Mans

1991 : 6 stagiaires en formation de puériculture dans les crèches du Mans pendant six semaines, stage conduit par Enfants Réfugiés du Monde

1991 : Enseignement du français pour deux stagiaires sahraouies au Centre international d'étude française (professeur Melle Claire RICORDEAU)

1991-1992 : Accueil de trois stagiaires Falla, Zohra et Nouara Hmamed à l'IUFM du Mans et à l'école maternelle Pauline Kergomard. Il sera dirigé par Marie Laure PROVOST, Directrice de l'école maternelle, qui nous présente le programme du stage.

"Le stage est divisé en quatre modules de deux mois chacun, répartis dans quatre secteurs : développement moteur de l'enfant, ateliers d'arts plastiques, expression orale (langage, écriture, vocabulaire, acquisition) et apprentissage technique. Il sera conclu en juin par un stage de semi responsabilité avec des enfants de trois à six ans".

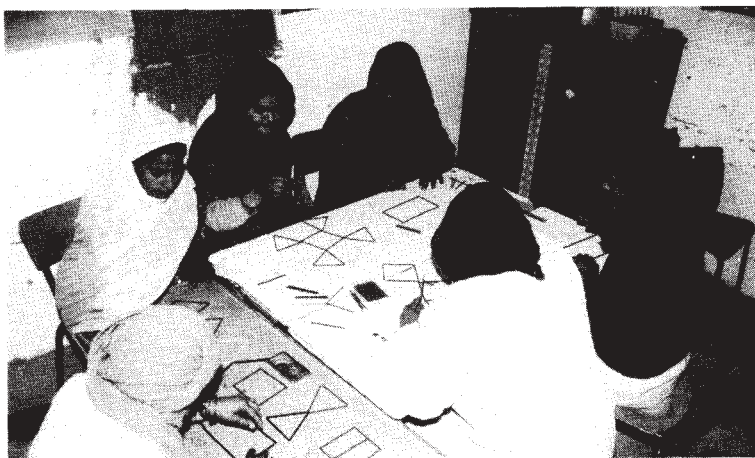
En projet :

Reconduction des formations en septembre 93 avec l'arrivée d'une nouvelle promotion de deux stagiaires.

VIDEO SAHARA

Pour compléter la formation des stagiaires de l'IUFM, Gérard HERMANGE, formateur vidéo à l'IUFM et responsable de l'association Média Ecole*, a conçu deux documents vidéos didactiques tournés avec Annie CARRE et Régine TOURNAT dans une classe maternelle. Ces deux cassettes, qui montrent le déroulement de jeux engagés entre les maîtresses et les enfants, ont pour but de présenter la démarche pédagogique de ces enseignantes. Sur proposition de l'Association des Amis de la RASD, Gérard HERMANGE a mis au point, pour le début de l'année 1993, une version arabe de ces cassettes. Les cartons intercalés entre les scènes du jeu, qui expliquent en français les consignes des maîtresses, ainsi que certains dialogues, seront traduits en Hassania par les stagiaires sahraouies de l'IUFM du Mans.

**Média Ecole est une association d'enseignants qui a pour but de familiariser les enseignants français aux médias.*



D. Bouchez

Nouara Hmamed Mohamed Salem

Directrice régionale de l'enseignement et de l'éducation de Smara, stagiaire pour un an à l'IUFM du Mans.

Durant toute la période coloniale, les femmes sahraouies sont restées enfermées chez elles, sans travailler. C'est pourquoi, au départ des espagnols, le pays ne possédait aucune infirmière, aucune institutrice. Au moment où enfin nous aurions pu commencer à exploiter notre autonomie retrouvée, l'invasion marocaine et mauritanienne nous a conduit à l'exil. A notre arrivée dans les camps de Tindouf, en 1975, il a fallu tout reconstruire. La première tâche du Front Polisario fut alors de créer des écoles de formation pour les femmes, de manière à ce qu'elles puissent, pendant que les hommes étaient au front, jouer pleinement leur rôle dans la communauté. Nous avons également construit des crèches et des écoles maternelles. Depuis, l'enseignement a toujours été une priorité pour notre gouvernement car les enfants d'aujourd'hui ne sont-ils pas les futurs cadres de demain?

A Smara, je suis chargée d'organiser les maternelles et de définir les programmes pédagogiques. Certaines éducatrices de notre willaya ont déjà été formées en Autriche. Nous avons également reçu des institutrices du Mans dans les campements. Mais il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi je suis venue approfondir mes connaissances pédagogiques à l'IUFM du Mans car la France, dans ce domaine, a beaucoup d'avance sur nous. A mon retour dans les campements, je transmettrais à d'autres éducatrices ce que j'ai vu, entendu, appris, en essayant d'adapter ces connaissances à nos conditions de vie. Nous avons, en effet, des problèmes spécifiques. Difficile, par exemple, de faire comprendre à des enfants du désert, que la mer, la nature, les montagnes, ça existe quelque part. D'autant que nous ne possédons que peu de livres et presque pas de matériel pédagogique. Malgré cela, et justement pour cela, il faut que les femmes sahraouies multiplient les expériences, enrichissent leur compréhension dans des domaines comme la santé, l'enseignement et l'administration. C'est important pour l'avenir de notre peuple mais également pour l'épanouissement de chacun d'entre nous. Le fait d'acquérir une idée que tu n'avais pas il y a cinq minutes, de connaître aujourd'hui un mot de plus qu'hier n'est-ce pas déjà formidable ?

L'organisation non gouvernementale italienne COSPE à l'initiative des premiers programmes de formation contribue depuis deux ans à la réalisation d'outils pédagogiques : fichier de jeux et vidéos.

Le point de vue des éducatrices sahraouies

Les actes du second séminaire (mars 1992) sont en cours de publication. Voici quelques extraits du compte-rendu de la commission chargée de la formation.

La commission chargée de la formation issue du deuxième séminaire national sur la puériculture a étudié de façon approfondie ce sujet, se basant dans ses débats sur :

- le résumé des conférences régionales présenté par la direction de la puériculture
- le document sur la formation.

./..

Evaluation de l'expérience dans la formation

L'appareil éducatif Sahraoui a déployé des efforts considérables pour forger l'outil pédagogique et éducatif capable de réaliser et de concrétiser les programmes sur le terrain, malgré les conditions spéciales dans lesquelles vit notre peuple, caractérisées par la guerre et l'exil.

Les ONG ont joué un grand rôle dans la coopération avec notre appareil éducatif, aussi bien dans le domaine de la formation du personnel que dans celui de la fourniture des équipements nécessaires.

L'effort déployé se confronte avec plusieurs obstacles et souffre de quelques lacunes. La plupart de ces obstacles résident dans des causes objectives dues à la courte expérience dans le domaine et du faible niveau culturel du personnel ainsi que le manque des moyens et la diversité des tâches. Dans ce contexte, nous allons aborder les points faibles de cette expérience dans la formation.

Programmes :

- Encombrement des classes, des crèches, ce qui engendre l'inefficacité de l'éducatrice et entrave sa liberté et par conséquent son efficacité

- L'incapacité de réaliser certaines activités pour cause d'inexpérience et manque de moyens (marionnettes, coins, ...)

- Le programme de formation ne tient pas en considération l'environnement spécifique dans lequel les activités d'éducation sont entreprises.

./..

Perspectives dans la formation

Elle doit consister en des études académiques qui soient sanctionnées par des diplômes scientifiques ou professionnels.

En ce qui concerne la formation à court terme, la commission trouve qu'il est nécessaire d'axer sur la formation des formateurs, dans un institut pédagogique pour la formation, tout en donnant la priorité pour la formation des cadres au niveau national (centres nationaux), et au niveau régional comme seconde étape ainsi qu'au niveau local dans la dernière étape.

Au Sud du Maroc et au Sahara occidental, des manifestations pour l'arrêt de la guerre.

Les événements qui ont secoué la localité marocaine d'Assa à la fin du mois de septembre sont passés inaperçus à l'extérieur. Et ceci malgré leur violence.

Le gouvernement marocain n'ignore pas les conséquences des condamnations de la Communauté internationale, il évite pour cette raison que ses excès soient connus à l'extérieur. Ainsi Assa a été totalement isolée.

Deux semaines après la tragédie d'Assa, Smara a également protesté contre les conditions difficiles dans lesquelles elle vit. Au moment où devrait régner une atmosphère de calme et de liberté pour assurer le bon déroulement du référendum, la ville se trouve dans une situation d'état de siège. Lors des manifestations, la population a revendiqué la liberté de mouvements, la possibilité de contacts avec l'extérieur, l'application du plan de paix et l'expression du peuple sahraoui pour décider de son autodétermination. La violence marocaine a répondu à ces demandes légitimes. Et ceci malgré la présence des forces de l'ONU. Il est temps de se demander qui peut protéger la population sahraouie contre la répression marocaine si l'ONU n'est pas en mesure de le faire.

Des manifestations ont également eu lieu à El Ayoun. Elles étaient dirigées contre les meetings organisés par les autorités pour la soi-disant campagne électorale des élections municipales. Les manifestants sahraouis ont brandi des drapeaux de la République Arabe Sahraouie Démocratique et ont exigé l'application du plan de paix. Les femmes ont été les victimes les plus visées car l'une d'elles a osé interrompre l'allocution d'un des transfuges sahraouis qui défendait la marocanité du Sahara. Le bilan des émeutes parle de nombreux blessés et emprisonnés. L'état de siège a été décrété et le processus manifestation-répression dure encore actuellement.

27 Février 1993 **15 heures**
Rassemblement au TROCADERO
en faveur des prisonniers
et disparus Sahraouis.

Lettre adressée à M. Bernard KOUCHNER, ministre de la santé et chargé de l'action humanitaire par la Représentation du Front Polisario en France.

Monsieur le Ministre,

La Représentation du Front Polisario pour la France est très attentive à votre rôle de premier plan dans la reconnaissance du devoir d'ingérence par la communauté internationale, et observe combien vous avez heureusement réveillé la diplomatie, en mettant au premier plan le malheur des autres et en aidant à la prise de conscience collective du devoir de solidarité et d'assistance.

Monsieur le Ministre,

La situation dans les zones occupées du Sahara Occidental est grave. Notre population qui y réside est peu nombreuse face aux multiples forces d'occupation marocaine, et sa révolte aujourd'hui risque de menacer son existence même, tant la répression est brutale et loin du regard des médias internationaux.

Monsieur le Ministre,

Pour alerter la communauté internationale du calvaire de ce peuple, tenu en otage par les forces d'occupation marocaine depuis 17 ans, nous vous invitons à vous rendre au Sahara Occidental.

Le ferez-vous, vous qui pour contenter le sultan du Maroc, vous déclarez à Jeune Afrique "plûtôt du côté du Maroc dans la querelle qui l'oppose au Front Polisario" ?

Monsieur le Ministre,

Le Sahara Occidental a fait l'objet de plusieurs résolutions des Nations-Unies. Toutes réclamaient le respect du droit du Peuple Sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Elles ont été couronnées le 29 avril 1990 par celle du Conseil de Sécurité portant le numéro 690, qui autorise les Nations-Unies à créer la MINURSO (Mission des Nations-Unies pour un Référendum au Sahara Occidental), et à s'engager dans une procédure référendaire suivant un calendrier minutieux qui demeure jusqu'à présent lettre morte.

Monsieur le Ministre,

Nous vous invitons au Sahara Occidental pour que vous ameniez les autorités marocaines à se conformer strictement au droit, le droit imprescriptible d'un peuple à son autodétermination et à son indépendance.

Y parviendrez-vous, vous qui avez fait du respect du droit et de la légalité internationale une philosophie ?

En espérant que cette action humanitaire, à laquelle nous vous convions, apporte la démonstration de l'indivisibilité du droit pour vous et pour ceux qui vous ont suivi sur d'autres terrains où le déni d'injustice est flagrant, nous attendons votre décision qui seule nous permettra d'en juger.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération.

Baba SAYED

Représentant du Front Polisario pour la France

Décembre 1992

Résolution
adoptée le
29/10/92 sur la
libération des
détenus
sahraouis au
Sahara
occidental

PARLEMENT EUROPEEN

Le Parlement européen,

A. se référant à ses précédentes résolutions sur la situation au Sahara occidental,

B. informé des événements survenus à Assa (Sud marocain), à Smara et à El Ayoun (Sahara occidental) où, du 7 au 15 octobre 1992, des hommes et des femmes sahraouis ont manifesté pacifiquement pour leur droit à l'autodétermination et la levée de l'état d'urgence,

C. informé de l'attitude brutale des forces de police marocaines, qui ont violemment réprimé ces manifestations, au prix de nombreux blessés et de dizaines d'emprisonnements et de disparitions,

D. préoccupé par le sort des personnes emprisonnées ou disparues, dont une longue liste nominale a été établie, et alarmé par la perspective d'une aggravation de la situation,

E. rappelant que le Conseil européen à Lisbonne a adopté les 26 et 27 juin 1992 une déclaration solennelle sur les relations euro-maghrébines, qui met l'accent sur le respect du droit international, des droits de l'homme et des principes démocratiques,

1. réaffirme le droit de tout individu à exprimer librement son opinion et à manifester pacifiquement ;

2. condamne les actions violentes de la police et de l'armée marocaines contre la population civile du Sahara occidental ;

3. demande au gouvernement marocain de procéder immédiatement à la libération inconditionnelle de toutes les personnes emprisonnées et disparues, et de respecter à l'avenir les rassemblements pacifiques ;

4. demande aux autorités marocaines de lever l'état d'urgence dans les territoires précités et de garantir l'accès à des observateurs indépendants (parlementaires, organisations des droits de l'homme, journalistes), afin que ceux-ci puissent se faire une idée de la situation et apporter la preuve de la libération des prisonniers ;

5. invite instamment la Coopération politique européenne à prendre des mesures et à exiger du gouvernement marocain qu'il libère sur le champ les personnes emprisonnées ou disparues à la suite des manifestations ;

6. demande aux gouvernements des Etats membres et aux autorités communautaires de tout mettre en oeuvre pour assurer la protection des populations sahraouies ;

7. charge son Président de transmettre la présente résolution à la Commission, au Conseil, à la Coopération politique européenne, au Secrétaire général des Nations-Unies, au Président en exercice de l'OUA, ainsi qu'au gouvernement marocain et au Mouvement de libération du Polisario.

ALGERIE

**Nations-Unies
Lettre datée du 9
décembre 1992, adressée
au Président du Conseil
de Sécurité par le chargé
d'affaires par interim de
la mission permanente
de l'Algérie auprès de
l'ONU**

L'Algérie a pris connaissance avec étonnement des lettres que le Représentant permanent du Maroc a adressées respectivement les 9 et 10 novembre 1992 au Haut Commissaire des Nations-Unies pour les réfugiés et au Président du Conseil de Sécurité.

En sa qualité d'Etat observateur au processus de règlement de la question du Sahara occidental et de pays d'accueil de réfugiés sahraouis, l'Algérie tient à faire les observations suivantes :

1. L'Algérie éprouve un sentiment de déception et de regret devant le blocage persistant de la mise en oeuvre du plan de règlement de la question du Sahara occidental.

2. L'origine des retards et des perturbations que connaît le processus référendaire au Sahara occidental ne devrait pas être difficile à établir et il deviendra peut-être utile, voire nécessaire, de le faire.

3. Au moment précisément où des efforts sont entrepris par le Secrétaire général des Nations-Unies et son Représentant spécial en vue de surmonter cette situation, il n'est pas indiqué et il ne devrait pas être permis de porter le débat sur le terrain de la polémique aux dépens d'une coopération loyale et sereine pour la réunion des conditions nécessaires à la mise en oeuvre du plan des Nations-Unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

4. Il n'est pas indiqué non plus d'ignorer les raisons profondes qui

ont contraint tous ces Sahraouis à connaître l'exil, à trouver refuge en Algérie et à y demeurer durant toutes ces longues années. En tout état de cause, il n'est permis à personne de préjuger de la volonté du peuple sahraoui ou de s'ériger en tuteur de ses droits fondamentaux.

5. En ce qui concerne la situation des réfugiés sahraouis résidant en territoire algérien, est-il besoin de rappeler que la MINURSO est présente à Tindouf et qu'elle maintient des contacts suivis avec eux? De même, les agences spécialisées de l'Organisation des Nations-Unies sont elles-mêmes informées régulièrement de la situation qui prévaut au sein de la population réfugiée. Enfin, les représentants d'organisations non gouvernementales et d'éminentes personnalités activant sur le double front de l'aide humanitaire et de la défense des droits de l'homme ont visité régulièrement et depuis de nombreuses années maintenant les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf. Ces différentes parties sont assurément mieux placées que quiconque pour témoigner de la situation réelle des réfugiés sahraouis.

6. Depuis le déclenchement du conflit du Sahara occidental, l'Algérie a pris le parti de travailler résolument à la restauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la sous-région. Elle estime que les efforts déployés actuellement par le Secrétaire général et son Représentant spécial pour réunir les conditions nécessaires à la mise en oeuvre du plan de règlement ne peuvent s'accommoder d'initiatives de nature à exacerber la tension et encore moins d'une approche sélective de ce plan de règlement. Le recensement et le retour des réfugiés doit s'effectuer en conformité avec les dispositions pertinentes du plan de règlement qui prévoit l'exécution de ces opérations selon un calendrier précis.

L'Algérie considère dès lors que la solution du conflit du Sahara occidental réside non pas dans la persistance d'une approche erronée de celui-ci ni dans une politique d'atermoiements mais dans le dépassement des obstacles qui entravent l'application du plan de règlement et dans la levée de toutes les contraintes d'ordre militaire ou administratif qui entravent encore le retour des réfugiés sahraouis et retardent l'organisation par l'ONU en coopération avec l'organisation de l'unité africaine d'un référendum libre et régulier du peuple du Sahara occidental.

7. L'Algérie a consenti des sacrifices considérables en accueillant pendant plus de 17 ans ces réfugiés sur son territoire, comme elle a également accepté de contribuer à la mise en oeuvre du plan de règlement en y consacrant une assistance évaluée à 10 millions de dollars, étant convaincue d'une disponibilité égale des deux parties à mettre en oeuvre le plan de règlement qu'elles ont accepté.

8. L'Algérie continuera d'apporter aux Nations-Unies le soutien nécessaire au règlement juste et définitif du conflit du Sahara occidental à travers l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit de décider, librement et sans aucune contrainte, de son propre destin.

RESOLUTION FINALE

La Communauté internationale assume une lourde responsabilité :

- en ne remplissant pas le rôle qui lui revient de garantir au Peuple Sahraoui son droit imprescriptible au référendum d'autodétermination et d'indépendance tel que prévu par le Plan de Paix des Nations-Unies,
- en tolérant les manoeuvres dilatoires et le non-respect de plusieurs clauses importantes du Plan de Paix par la partie marocaine, notamment en :
 - . ne respectant pas le statut particulier du territoire,
 - . formulant des exigences contraires à l'esprit et à la lettre du Plan de Paix, exigences relatives à la composition du corps électoral,
 - . interdisant l'accès du territoire aux observateurs, à la presse et aux organisations humanitaires,
 - . interdisant à la MINURSO de se déployer effectivement sur l'ensemble du territoire du Sahara Occidental,
 - . refusant à la MINURSO d'exercer sa mission de puissance administrative garante de l'ordre public,
 - . en organisant des élections référendaires et locales, sous le drapeau de l'ONU.

Les membres du Conseil de Sécurité et plus largement un grand nombre de pays européens dont la France et l'Espagne, mais aussi l'administration BUSH, et finalement l'ensemble des membres des Nations-Unies, partagent la responsabilité des actions des Nations-Unies. Ils ont failli gravement à leurs engagements vis-à-vis du droit international public et, en l'occurrence, du Peuple Sahraoui.

Seule une attitude conséquente, suite à l'adoption des résolutions 658, 690 du Conseil de Sécurité et l'adoption urgente de mesures complémentaires contraignantes à l'égard du Maroc permettra à la MINURSO de remplir sa mission en toute clarté et en toute honnêteté.

La Conférence de Vienne ne peut accepter une politique onusienne de deux poids et deux mesures, consistant dans des cas semblables à prendre des sanctions internationales à l'encontre d'Etats violant le droit international, tout en acceptant dans le même temps que le Maroc perde dans son occupation du Sahara Occidental en violant à de multiples reprises le cessez-le-feu proclamé le 6 septembre 1991.

Elle ne peut plus accepter que le Maroc développe une politique de peuplement du territoire du Sahara Occidental et réprime les populations sahraouies dans les zones occupées.

La Conférence de Vienne dénonce l'attitude du Secrétariat Général des Nations-Unies, de la MINURSO et des principaux gouvernements occidentaux qui, par leur complaisance à l'égard du Maroc, ont contraint la population sahraouie des territoires occupés à se soulever, seul moyen de témoigner de sa volonté d'indépendance.

Ils se partagent la responsabilité des répressions exercées par le Maroc contre ces populations auxquelles, de surcroît, la MINURSO a refusé sa protection.

XVIIIème
Conférence
Européenne
de
Coordination
du soutien
au peuple
Sahraoui.
13 au 15
Nov. 1992
à Vienne

Vienne,
le 15-11-1992

Le Tour de France des Enfants Sahraouis, déjà une longue histoire

Comme tous les enfants réfugiés, les jeunes sahraouis nés sur la Hamada de Tindouf en Algérie, subissent les graves traumatismes accumulés de la guerre, de l'exil, de la dispersion familiale, du sentiment de l'injustice subie.

L'opportunité de quitter vers 10, 12 ans et pour quelques semaines le refuge, de profiter en pleine croissance de meilleures conditions de nourriture, de vie, de connaître autrement le monde qu'à travers le prisme de la guerre et de l'injustice, de s'y faire au contraire des amis, d'être l'objet de l'attention, de la générosité d'adultes étrangers que l'on ne connaissait que de manière abstraite ; voilà sans doute quelques bonnes raisons d'organiser depuis douze étés de belles vacances pour les enfants sahraouis.

Quelques échos, quelques extraits de presse permettront d'en saisir toute la richesse

Sans oublier les autres villes qui, en juillet et août nous ont permis d'accueillir cette année 1992 les enfants : Albi, les Ulis, Loon-Plage, Rezé, sans oublier l'association anglaise d'éducation populaire "The Woodcraft folk" avec lesquels nous avons coopéré pour accueillir ensemble deux groupes, sans oublier les enfants sahraouis reçus par Le Havre, Vierzon, Argenteuil etc (séjours coordonnés par l'AFASPA).

En février prochain, un carrefour à l'initiative de la ville de Loon-Plage et de la troupe des Eclaireurs, traitera du problème des enfants réfugiés en partant justement des enfants sahraouis. Il donnera l'occasion aux nombreux partenaires impliqués de se rencontrer et de réfléchir ensemble. Nous lui souhaitons plein succès.

R. VILLEMONT

FRANCE-LIBERTES Comité-relais du Calvados

Du 8 au 13 Août 1992, le comité-relais du Calvados a accueilli 10 enfants sahraouis, de 10-12 ans et leur accompagnateur. Ce projet a pu être réalisé sur le plan financier grâce au soutien de la "Jeunesse et des Sports" et à son directeur départemental. - soit 16 000 F dans le cadre de la campagne "Projets J", J comme jeunes.

En effet, la convention a été signée avec ce service car Christelle, âgée de moins de 25 ans et membre de notre comité, a proposé d'assurer l'organisation de cet accueil en bâtissant le programme, le budget, la prospection et la coordination des familles volontaires. Aidée aussi par François, elle s'est appuyée sur les services de la municipalité d'Hérouville St Clair qui ont multiplié les appels et l'information.

Après un séjour en vie collective à Albi, les enfants ont donc découvert la vie en famille dans le Calvados. Ils sont aussi allés au bord de la mer, à Port en Bessin, dans une ferme à Clécy et dans un parc d'attractions. Le séjour s'est terminé par un repas en commun avec les familles d'accueil et quelques membres du comité-relais, à Louvigny près de Caen. Une vidéo sur la vie dans les camps de réfugiés de Tindouf a été présentée, ainsi que celle de la caravane de nos amis de Cuges les Pins. Régine VILLEMONT pour l'association des Amis de la RASD a répondu aux questions des uns et des autres. Puis les enfants nous ont quitté pour l'Angleterre via Cherbourg. "L'émotion était dans tous les coeurs" écrit Christelle.

L'an prochain, le comité-relais du Calvados espère accueillir un groupe d'une vingtaine d'enfants pendant six semaines, toujours en coordination avec la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, que nous remercions vivement.

Mireille BRUN

ST MEDARD EN JALLES - Juillet 1992 Extraits PS Info n 524 Pages "action humanitaire"

L'accueil de petits sahraouis en France : l'exemple de St-Médard-en-Jalles

Pour dix enfants sahraouis, la soirée du 31 juillet fut celle des larmes. Ils étaient tristes de quitter les animateurs qui les avaient accueillis pendant trois semaines dans le Centre aéré de St-Médard-en-Jalles. En effet, pour la deuxième année consécutive, cette commune des environs de Bordeaux, dont le maire, Serge Lamaison, est également Premier secrétaire de la fédération de la Gironde, a reçu ces jeunes sahraouis d'une dizaine d'années, qui quittaient pour la première fois les camps de réfugiés dans lesquels ils sont nés, pour trois semaines de vacances dans sa commune.

Pendant leur séjour, les enfants ont découvert la région et leurs camarades français puisqu'ils ont participé aux activités du centre et ont pris part à une sortie de plusieurs jours dans une commune voisine du bassin d'Arcachon. Le séjour a également été l'occasion, avec le concours gracieux de médecins, dentistes et laboratoires locaux, de faire un bilan de santé complet permettant à certains d'obtenir des lunettes, de faire des soins dentaires ou de déceler des maladies pulmonaires provoquées par l'aspiration régulière de sable dans le désert. Grâce aux dons des habitants de la commune, les enfants ont également reçu des vêtements et des chaussures et la municipalité leur a offert des sacs pour remporter ces trésors !

St-Médard-en-Jalles n'est pas la seule ville socialiste à accueillir des enfants sahraouis. Depuis une dizaine d'années, un réseau de communes s'est créé pour développer la réception estivale de ces jeunes afin d'exprimer concrètement la solidarité avec le peuple sahraoui.

Encourageant ce type d'engagement et soutenant cette initiative, le secrétariat à l'Action humanitaire s'est rendu à St-Médard-en-Jalles, le 31 juillet, pour rencontrer les enfants, l'équipe d'accueil et le maire.

ENFANTS SAHRAOUI AU MANS
un avant-goût de liberté
 (Extrait Le Maine Libre Août 1992)

Oubliées l'odeur de la guerre, les blessures... Après la tourmente, l'accalmie, enfin, pour vingt enfants des campements sahraouis qui, après quatre semaines en compagnie des jeunes manceaux, ont respiré l'air de la paix. Un séjour au doux goût de liberté.

A douze ans, Ama ne peut influencer la suite des événements dans son pays ruiné par une guerre sans nom. Mais ce qui est sûr, c'est que la liberté qu'elle a goûtée à Audierne, colonie de vacances des Manceaux, puis au Mans dans la famille Bouzeau, jamais elle ne l'oubliera. Alors, simple rêve d'enfant, ce séjour vécu comme une promesse d'avenir ?

"Nos enfants sont nos meilleurs ambassadeurs. Ils témoignent de la résistance de leur peuple et de sa volonté de paix. Nous, adultes, traduisons ce désir en jouant la carte des Nations-Unies, en voulant que le plan de paix soit rapidement mis à exécution", confirme Baba SAYED, représentant du Front Polisario en France, lors de la soirée d'adieu organisée par la municipalité. Il se pourrait bien qu'Ama ait raison d'espérer...

En attendant le départ pour les dunes, samedi, Ama et ses camarades s'en donnent à coeur joie dans la cité mancelle. Tout est sujet à émerveillement : la bicyclette, les glaces, l'ascenseur, la piscine. C'est tout un monde que les enfants des sables ont découvert sous leurs yeux, un monde dont ils étaient loin d'imaginer l'existence mais dont le souvenir les poursuivra longtemps

Isabelle ARMANGE



Enfants Sahraouis reçus à l'hôtel de ville de Manchester

CHERBOURG Août 1992
 (Extraits de presse Ouest-France Normandie)

"Ils ont entre 10 et 12 ans, ils viennent de la République Arabe Sahraouie Démocratique, bande de terre déchirée à la frontière mauritano-marocaine. Hier après-midi, ils ont atterri au centre aéré de Cherbourg et partent bientôt pour l'Angleterre".

Ambassadeurs de la paix

"Aujourd'hui, ils jouent au centre aéré, construisent des fusées, font du foot, mais hier, mais demain ? s'interroge R. Villemont, secrétaire générale de l'Association des Amis de la RASD : "Ces gosses sont nés en exil, dans un pays en guerre. Leur père, leur grand père, sont morts peut-être ou disparus dans une basse-fosse marocaine. Ils trouvent pourtant la force de sourire et de nous donner une leçon de bonne humeur. A nous de parler de ce qui se passe chez eux. A nous de faire connaître le sort de ces petits ambassadeurs de la paix".

CUGES-LES-PINS/AURIOL Juillet 1992
 (Extraits du Journal du Centre Aéré d'Auriol)

1er jour au centre : des sahraouis à Auriol

Cette année au centre, nous avons eu la compagnie de sahraouis (qui viennent du Sahara Occidental). Philippe nous a expliqué qu'ils viennent du Sahara, leur vie quotidienne, comment sont leurs maisons ... Tout d'abord leur vie quotidienne : ils vivent sous des tentes, ils ont des jardins près de leurs maisons et ils tissent des tapis.

PALAISEAU en Savoie Août 1992
 (Extraits de presse Le Dauphiné)

Des Jeunes sahraouis aux Déserts

Une colonie de vacances accueille des enfants nés dans des camps de réfugiés. Le courant passe bien avec les jeunes français.

C'est une colonie de vacances pas comme les autres qui se déroule aux Déserts, au-dessus de Chambéry. Parmi les jeunes colons, âgés de 11 et 12 ans, qui sont là-haut depuis le 5 Août, et resteront jusqu'au 26, il y a de jeunes français venant de la commune de Palaiseau, dans la région parisienne, mais aussi des Sahraouis accueillis pour des raisons humanitaires en France. Ces enfants sont nés, comme beaucoup de Sahraouis, dans des camps de réfugiés, dans le sud algérien, en attendant de revenir, peut-être bientôt, où sont nés leurs parents, dans ce qui sera un jour la République Arabe Sahraouie Démocratique... souveraine.

"La communication entre eux et les autres enfants, malgré le barrage des langues, est étonnante" constate le maire-adjoint de Palaiseau, chargé des sports, Denis Ballini. Et si exceptionnellement la communication ne passe pas, un interprète sahraoui, enseignant le français en temps ordinaire, donne le coup de pouce nécessaire. A Palaiseau la population a participé à une vaste chaîne de solidarité en fournissant vêtements, matériel scolaire et matériel médical. La chose la plus précieuse, peut-être, a été les lunettes, une découverte fort utile pour plusieurs des 10 enfants de la colonie qui en mettaient pour la première fois. Ils pouvaient alors vraiment voir la vie en vert...

INITIATIVES

Il y aurait tellement de cris à pousser, tellement de mots à dire que d'un seul coup, on en a le souffle coupé et qu'on se retrouve muet, incapable de la moindre action. Parce que c'est tellement injuste, tellement insupportable.

Je pense à eux et je les entends rire
Je pense à eux, ils chantent, ils dansent
Mais les chants sont graves, les paroles guerrières
Il y a dans leurs yeux l'absence d'un frère
Il y a dans leurs têtes l'héroïsme et l'idée du martyr

Ils sont nés dans les camps, dans le sable impossible où rien ne prend racine, sur cette terre sans eau, dans un silence qui s'approche de l'oubli.

Ils sont nés dans les camps, et leur tête est pleine d'une nation inconnue, de paysages, de saveurs, de senteurs et de chants dont les bercent leurs mères.

Ils sont nés dans les camps que gardent les soldats.

Je ne veux pas croire que leur avenir est dans l'infini du désert qui les entoure, et je sais que leurs rêves renferment plus d'un trésor et qu'il s'y bâtit des territoires merveilleux et paisibles, fertiles et chaleureux.

Ce qui donne le vertige c'est cet infini de l'espoir qui ne peut suppléer au vide de la réalité à la douleur de la réalité.

Mais quel est donc ce monde qui enferme les enfants dans des déserts de sable et des déserts de vie.

Christophe
CESBRON
Rezé
Juillet 1992

Meilleurs Voeux

NOUVELLES de l'ASSOCIATION

Des rendez-vous très importants à noter

- 20-21 Février 1993 Week-end d'étude à Loon-Plage

Thème du carrefour :

Enfants Réfugiés et Europe :
quelles solidarités ?

Quels engagements pour la défense du droit ?

Un exemple : Enfants Sahraouis accueillis en France depuis 1980.

- 27 Février 1993 Rassemblement au Trocadéro Place des Droits de l'Homme en faveur des prisonniers et disparus sahraouis à partir de 15 heures.

- 24 Avril 1993 Assemblée générale de l'AARASD.

- 20 Mai 1993 20^{ème} anniversaire de la création du Front Polisario
A cette occasion plusieurs initiatives seront prises. Par avance merci de vigoureusement les soutenir.

A noter aussi :

Deux pages reportage sur les Sahraouis dans le magazine pour enfants "Fripounet" (n 37) de Septembre 1992

Le film

"Goullili; dis-moi ma soeur"

est toujours en vente

Cassette vidéo VHS durée 82 mn
Prix 150 F + 25 F de port
Vous adresser à notre boîte postale

ADHÉSION 93

Renouvelez votre adhésion à l'Association des Amis de la RASD
Devenez un ami de la RASD.

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Cotisation et abonnement à Sahara : 100 F.

Cotisation de soutien : 200 F. Membre donateur : 500 F.

Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05).

Ou si vous le préférez à votre comité local s'il en existe un dans votre région.

Pour le savoir n'hésitez pas à nous contacter.

Qui est derrière Sahara Info

Présidence de l'Association

M. Barbier

C. Bontems

D. Cadin

C. Pistre

J. Rouxin

R. Vizet

Président : F. Jacob

Secrétaire générale: R. Villemont

Comité de Rédaction :

R. Villemont

P. Riché

A. Deville

C. Pilette

B. Marais